

NOTE D'INFORMATION SUR L'APPEL À CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association va procéder à une élection partielle de son Conseil d'Administration. De fait, du 29 janvier au 12 février 2025, se dérouleront des élections partielles, dont les résultats seront proclamés lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 12 février 2025, suivi d'un conseil d'Administration d'installation.

Alors si vous avez des idées à défendre, si vous avez le désir d'apprendre au contact des autres, si vous avez envie de faire bouger les choses pour faciliter le mieux vivre ensemble, rejoignez-nous!

POUR DEVENIR ADMINISTRATEUR, RIEN DE PLUS SIMPLE!

Collège des membres actifs	Membres actifs représentants bénévoles de structure	Collège des membres associés	
8 postes sont à pouvoir	4 postes sont à pourvoir (2 par chacune des 2 crèches)	1 poste sont à pourvoir	
Ils s'adressent aux personnes âgées de 16 ans et plus à jour de leur cotisation. Ils ont <u>une voix</u> <u>délibérative</u> au sein du Conseil d'Administration.	Ils s'adressent aux personnes âgées de 16 ans et plus à jour de leur cotisation. Le binôme de chaque crèche a <u>une voix délibérative</u> au sein du Conseil d'Administration.	Ce sont des représentants des Associations, adhérentes à Atouts Ville, à caractère éducatif, social, familial, scolaire, culturel mandatés par leur Conseil d'Administration. Ils ont une voix consultative au sein du Conseil d'Administration.	
 Être âgé de 16 ans et plus au jour du vote, Être à jour de sa cotisation (carte d'adhésion 2024/2025) 	 Être âgé de 16 ans et plus au jour du vote, Être à jour de sa cotisation (carte d'adhésion 2024/2025) 	 Être âgé de 16 ans et plus au jour du vote, L'association doit être à jour de sa cotisation (carte d'adhésion 2024/2025), Être mandaté par le Conseil d'Administration de leur Association. 	

LES ÉCHÉANCES

13/01/2025	Appel à candidatures
26/01/2025	Date limite de dépôt des candidatures
27/01/2025	Validation statutaire des candidatures par le siège administratif
Du 29/01 au 12/02/2025	Déroulement des élections
12/02/2025 18h : Assemblée Générale Extraordinaire 20h : CA d'Installation	

SECOND LES DROITS ET DEVOIRS D'UN ADMINISTRATEUR

Article 10.2.2 des statuts du 19.04.2024

Les droits

- Délibérer et voter
- ◆ Participer aux commissions et groupes de travail
- ◆ Maintenir le contact avec les salariés, les usagers et les habitants
- Encourager ou s'opposer à toutes actions / projets / orientations en respect du projet associatif
- ◆ Prendre la parole en Conseil d'Administration
- ♦ Avoir accès à tous les documents utiles à sa fonction
- Demander un entretien au Président et/ou au Directeur
 Général

Les devoirs

- ◆ S'informer et connaître toutes les activités et pouvoir en faire la diffusion auprès des habitants (ambassadeur d'Atouts Ville)
- ◆ Informer le président en cas de dysfonctionnements structurels
- ◆ Se former (fonctionnement associatif, ...) au plus tard dans la première année de l'élection
- ♦ Respecter la charte de coopération
- ◆ Siéger ou être représenter aux instances (CA, Conseil de structure ...)
- ♦ Tenir un discours positif sur l'association
- ◆ Avoir une attitude bienveillante envers les membres de l'association
- ◆ Observer un devoir de réserve sur le fonctionnement global de l'association

SELES REPRÉSENTANTS BÉNÉVOLES DE STRUCTURE

Annexe 2 du règlement intérieur des statuts

Les droits

- ◆ Délibérer et voter (1 voix délibérative par structure)
- Rencontrer régulièrement le directeur
- Gérer les conflits entre bénévoles de sa structure

Les devoirs

- ◆ Représenter tous les usagers de la structure sans distinction (activités, ACM, Périscolaire, ...)
- ◆ Informer le président en cas de conflits entre bénévoles non résolus au premier degré dans sa structure
- ♦ Se former à la gestion de conflits
- Remonter toutes informations utiles (logistiques, conflits salariés bénévoles, idées, ...) au bon fonctionnement de la structure au directeur
- ◆ Coopérer avec son binôme
- Coopérer avec le directeur

Rôle & missions

- Entretenir / Conforter le lien "usagers de la structure direction"
- Porte-parole du point de vue des usagers / habitants de la structure auprès de la direction de la structure
- Aller vers les usagers et les habitants (la personne doit être reconnue)
- Médiation au premier degré entre les bénévoles (gestion de conflits)
- Préparer les conseils de structure avec le directeur (ordre du jour)
- ◆ Participer à l'orientation budgétaire de la structure
- S'assurer du respect du projet social et du projet associatif
- ◆ Remontée des informations en CA
- Créer du lien avec les bénévoles d'activités (remontées de besoins, retour d'informations ex : budget)

SET DE CANDIDATURE

Pour candidater, il vous suffit d'envoyer le dossier de candidature dûment rempli ainsi qu'une photo d'identité au format jpeg à <u>atoutsville@atoutsville.fr</u> pour le 26 janvier 2025, dernier délai.

Pour remplir le dossier, vous avez deux possibilités au choix :

- au format Word (dossier joint au mail) à renvoyer par mail à <u>atoutsville@atoutsville.fr</u>;
- le formulaire en ligne disponible sur https://forms.office.com/e/ekEkEfL5Kg

		IDIDATURE AU CO	ONSEIL			
		INISTRATION ILLE - ANN.	5			
A renvoyer	D'ATOUTS V pour le 26/01/2025 demier d		trtsville@atoutsville.fr			
	appuyez ici pour entrer du	Prénoms Prénoms	ur entrer du			
Date de naissance	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Lieu de naissa.	trer du			
Numéro de téléphone	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Adr nail Cliquez texte.	ici pour entrer du			
Adresse postale Cliquez ou	appuyez ici pour entrer du text	e.				
Situation professionnelle	□Actif	raité	~			
Si actif, profession	Cliquez ou appuyez ici pour	er du texte:	7/			
Numéro de carte d'adhésior	2024/2025 Cliquez	our entrer a.				
Etes-vous actuellement bén	évole à ATV ? □Oui	□Non				
Si oui, pour quelle activité ?	Cliquez ou appuyez	ntrer e.				
	□Collège des M	2//				
Danie 2004 and 100 and	□Collège des Membr	(Merc. 2 mandat de	votre Conseil d'Administration)			
Dans quel collège souhaitez-vous vous	□Collège (bres act	tifs .	e structure (RBS).			
présenter ?						
	Pour quelle struc. ☐ P'tit pusses	16				
Que représente Atouts Ville	Que représente Atouts Ville pour					
Cliquez ou appuyez ici pour er	e,					
^						
Pourquoi souhaitez-vc	enir admir eur ?					
Cliquez ou appuyez ici poc						
		/				
	// ~/					
Que pensez à Atouts Ville en tant qu'administrateur ?						
Cliquez ou appuyez /u texte.						
Qu'est peut porter en tant qu'administrateur ?						
Qu'est- conter en tant qu'administrateur ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer que e.						

® REGLEMENT SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Les données personnelles collectées vous concernant sont destinées à l'association ATOUTS VILLE pour la durée nécessaire au traitement de votre demande. Ces données ne sont transmises à aucun tiers à des fins commerciales. Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification, droit de suppression, droit à l'oubli, droit à la portabilité, droit de limitation, droit d'opposition. Vous disposez également de la possibilité de retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données pour les finalités mentionnées ci-dessus. Vous pouvez exercer l'ensemble de vos droits en écrivant à rgpd@atoutsville.fr



